

Pédagogie : elle a bon dos !

édito

La pédagogie est devenue l'un des prétextes utilisés pour justifier à la fois les coupes budgétaires dont notre ministère est désormais familier et la reprise en mains idéologique à laquelle certains de nos dirigeants appellent depuis longtemps.

Les programmes constituent un levier facile à mettre en œuvre pour orienter la réflexion des élèves et assujettir les profs tout à la fois : quoi de plus pratique que de faire disparaître des sujets qui fâchent, comme par exemple les inégalités ou l'intervention de l'État en SES ? Les programmes actuels ont été vidés de certains chapitres qui déplaissent en haut lieu. Mais ils demeurent

souvent trop lourds et trop académiques, ce qui empêche nos élèves de les appréhender pleinement et les condamne à un psittacisme stérile : on est loin de l'école émancipatrice. Ils constituent également un moyen de pression très efficace sur les enseignants, en permanence préoccupés de les terminer, et par conséquent de ne pas perdre la moindre heure de cours. Pas le temps de prendre ses distances, pas le temps de faire grève.

C'est paradoxalement le souci pédagogique qui est invoqué pour justifier les remplacements en visioconférence en lettres et en allemand dans notre académie : il ne faudrait pas que les élèves privés d'enseignant.es régressent trop, raison pour laquelle on leur propose... des cours à distance, modalité qui empêche la relation pédagogique ! De l'aveu même du rectorat, recruter suffisamment de TZR ré-

soudrait le problème, mais ce n'est pas une option envisagée...

Il en va de même de l'éducation prioritaire : comme elle engage des moyens supplémentaires, la solution ne serait-elle pas de la remplacer par un nouveau dispositif, dans lequel on mettrait plutôt l'accent sur la pédagogie ? Cela présente l'avantage d'économiser des moyens et de culpabiliser les équipes enseignantes, car ce sera de leur faute si les élèves ne progressent pas : leur pédagogie est à revoir, c'est d'ailleurs pour cela que les IPR passent actuellement de collège en collège pour expliquer les bonnes pratiques ! Il s'agit du dispositif des « 800 collèges ».

En réalité, la pédagogie est le dernier critère pris en compte par l'institution, uniquement préoccupée de respecter le cadre budgétaire et idéologique imposé par le gouvernement. A nous d'en comprendre les enjeux et de sortir du cadre imposé.

Bulletin de la section académique - S3

19 avenue Edouard Droz - 25000 Besançon

ISSN : 0399 774X CPPAP 122 7 S 055 78

03 81 47 47 90 - s3bes@sn.es.edu

www.besancon.sn.es.edu

Directrice de la publication : Isabelle Guillaume

Conception : Sylvie Nantes-Berger

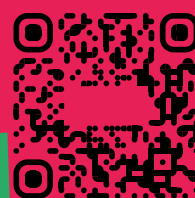
Rédaction : Médéric Bayard, Aurélien Bergonzi,

David Caillet, Nathalie Faivre, Benoit Guyon,

Impression : Bon caractère - Besançon

Adhérez au SNES FSU

**à vos côtés,
pour gagner**



Privé hors contrat : l'école du « je »

Le Cours Notre-Dame de l'Annonciation de Cressia dans le Jura ne sera bientôt plus seul. Cet établissement catholique intégriste fondé en 1985, est jusqu'à ce jour, le seul établissement hors contrat du département. À la rentrée prochaine, un « collège à la pédagogie alternative » ouvrira sur le site du château Crécy à Mont sous Vaudrey.

Son nom ? « Les grands naturos », en référence à l'école primaire implanté en 2004 sur ce même site : « les petits naturos ». Cette extension dans le secondaire n'a rien d'une surprise : elle s'inscrit dans une prolifération accélérée depuis la crise COVID d'établissements hors contrat aux noms enchanteurs : « petits pas et potirons » à Pimorin, « graine de vie » à Mesnay, « créa'je » à Saint-Maur, « Pousse en Choeur » à Montfleur... Toutes, ou presque, se revendiquent à minima de l'enseignement Montessori.

Car pour les écoles alternatives, l'heure est à la surenchère sur les réseaux sociaux à grands renforts de visuels générés par chatGPT. Sur sa plaquette publicitaire, « les petits naturos » revendiquent fièrement un syncrétisme pédagogique qui donne le tournis : Montessori et Freinet (peu importe la contradiction ...), « Happyculture », « relaxologie », « approche sensorielle » et « pédagogie bienveillante », le tout sur un parc arboré de 10 hectares peuplé d'animaux.

Malgré l'imminente ouverture du collège, l'établissement reste muet sur l'organisation interne

des enseignements et sur la qualification des futurs intervenants. Dans un entretien au journal « hebdo39 », le directeur et propriétaire du site se veut rassurant : « *on suit le programme classique mais on a la liberté des méthodes* ».

Exit les disciplines, leurs exigences académiques, les 12 programmes différents des 12 matières obligatoires du collège. Tout ne serait que méthode, plein air, découverte et adaptation à l'enfant, au sein d'une classe unique réunissant les élèves de la sixième à la troisième. La forme, c'est le fond... Le directeur s'en cache à peine : « *ici, on essaie surtout de s'adapter à chaque enfant, et non de demander à tous d'entrer dans le même moule* ». Par « moule », il faut entendre « école publique » évidemment.

La mise au ban du service public d'éducation est un point de convergence que les écoles dites alternatives partagent avec les établissements religieux les plus rigoristes : l'école du diable pour les uns est l'école des masses uniformes pour les autres. L'autre point commun est celui de l'entre-soi : frais de scolarité conséquents – et rarement communiqués, jamais anodins – dans le cas de Cressia, une clientèle suisse représentant près de 40 % des effectifs.

Derrière le discours d'ouverture sur l'autre, la nature, et l'enfant singulier, ces établissements sont des espaces d'endogamie sociale. L'école du « je » se révèle à l'examen une école très sélective du « nous ».

Remplacements par visioconférence : le rectorat persiste

Le rectorat a organisé début juin une réunion pour faire le point sur le dispositif de remplacement « avec module en distanciel » expérimenté depuis 2 ans dans notre académie. Toutes les organisations syndicales étaient invitées, mais seul le SNES était présent.

Ce dispositif concerne les remplacements de longue durée, pour une période d'un mois maximum, uniquement en lettres modernes et en allemand, là où le rectorat n'a pas trouvé de remplaçant.e. Les « modules de parcours numériques » ne renvoient qu'à des révisions et non à des points nouveaux du programme.

Cette année, 10 établissements ont eu des parcours numériques pour 22 classes en tout : 17 en Lettres dans les collèges de Vauvillers, Giromagny, Rougemont, Hérimoncourt, Doubs et Morteau, ainsi qu'au lycée de Valentigney et 5 en Allemand à Sochaux. Les classes concernées vont de la 5ème à la seconde. Le dispositif existe pour les 6èmes mais n'a pas été utilisé cette année.

La présentation a été l'occasion d'un moment où la Rectrice, la Secrétaire Générale et un responsable du ministère se sont réjouis de la mise en œuvre de ce dispositif « innovant ». Il est cependant ressorti de la discussion que le dispositif

a des limites assez vite atteintes : il nécessite sur place une personne qui surveille et accompagne les élèves, ce qui dépouille la vie scolaire de nombreuses heures ; il ne permet pas de prendre en charge toutes les classes vacantes, car il est trop lourd à encadrer et superviser ; il ne permet pas d'avancer dans le programme, car pour cela il faut un.e prof en chair et en os.

De l'aveu même du rectorat, le dispositif n'a pas été utilisé en Lettres modernes dans le Jura... parce que dans ce département, il y avait assez de TZR pour répondre aux missions de remplacement !! La solution est donc connue. Pour autant, le rectorat envisage d'étendre le dispositif (élaboré par des collègues rémunérés en Pacte) à d'autres disciplines, et à un parcours pour les LP. Pour cela, une piste de « renforcement du dispositif » grâce aux profs doc et aux TZR a été rapidement évoquée ! Ces deux catégories de personnels seraient-elles sous-occupées aux yeux du rectorat ?

Pour afficher un taux de remplacement élevé et éviter le mécontentement des familles, le rectorat en oublie de réfléchir aux solutions les plus simples et les plus efficaces : recruter plus de profs, ce qui ne semble pas être envisagé...

Affichage et pédagogie ne font pas bon ménage !

Stage syndical « IA dans l'éducation » : déconstruire l'imposture

La section académique a organisé un stage de formation syndicale le mardi 2 juin dernier, sur le thème de l'IA, au lycée Jules Haag de Besançon. Plus de 30 collègues sont venus s'informer et débattre sur les offensives des promoteurs de l'IA dans le champ de l'éducation.

La journée était animée par Christophe Cailleaux, professeur d'Histoire-Géographie et militant au secteur « contenus » du SNES-FSU.

Face au « tsunami de l'IA », face aux idéologies qui nous présentent un futur écrit d'avance, face aux discours institutionnels qui naturalisent son utilisation, il est urgent de s'armer !

Non, l'IA ne va pas de soi !

Pour le SNES-FSU, l'IA est un dispositif socio-technique qui doit être questionné au sens démocratique, car ces technologies sont loin d'être neutres, pour l'enseignement comme pour la société.

Seul un usage expert est venu par l'administration, sur le modèle du GPS : il s'agirait de suivre un chemin, tout en restant alerte en l'empruntant, afin de pouvoir ensuite reproduire le même trajet. Or, les IA, comme les GPS, sont d'ailleurs utilisées en pilotage automatique. De la même manière que nous perdons de la capacité à nous orienter seuls avec un GPS, une IA va également nous déposséder de l'apprentissage d'un cheminement intellectuel. Toutes les études récentes de psychologie mettent en évidence les coûts cognitifs

potentiels de la dépendance aux IA.

Ce qui n'a pas empêché le ministre de l'Éducation nationale, par l'action délibérée de Jean-Michel Blanquer, d'ouvrir grande la rue de Grenelle aux acteurs de la « ed tech » !

Des « défis », des « opportunités », ou plutôt des dangers ?

Au-delà des seuls effets négatifs sur les apprentissages et l'esprit critique des élèves (et des adultes), les IA comportent nombre de dangers pour nos sociétés. La liste n'est pas exhaustive, mais déjà suffisamment longue pour, a minima, faire émerger un principe de précaution quant à l'utilisation des IA. Pêle-mêle : elles

appartiennent à des forces antidémocratiques, détruisent la planète, les relations sociales, les métiers, exploitent des travailleurs précaires, pillent des données et des créations artistiques humaines, polluent l'information avec des fake news et des trolls, diffusent des messages et des images illégales, notamment pédopornographiques.



Là où le discours dominant pousse à une acceptation acritique des IA, le SNES-FSU trace des chemins

pour préserver notre autonomie, notre capacité à apprendre, à enseigner, à vivre sans les IA.



« Collèges en progrès », la vigilance pédagogique s'impose.

9 collèges de notre académie parmi « les plus exposés à la difficulté scolaire » sont concernés par cette instruction ministérielle du 17 décembre 2025.

Ils ont été choisis car au moins 40 % de leurs élèves ont eu moins de 8/20 en mathématiques et en français au DNB. Tous sont en éducation prioritaire (REP ou REP+) sauf un.

En dehors de quelques IMP qui seraient fléchées pour ce dispositif, il n'est pas envisagé de moyens supplémentaires pour aider les équipes à combattre la difficulté scolaire et l'objectif est seulement de les accompagner pour faire évoluer leurs pratiques. Cet accompagnement se fait par les IA-IPR et des concertations doivent être organisées par les équipes de direction. Tous les collèges concernés ont déjà eu les premières d'entre elles cette année.

Quelques constats

Ce dispositif voulu par E. Geffray apparaît surtout pour l'instant comme un énième « machin » ministériel qui mouline à vide.

Sa mise en place se révèle également assez disparate et dépend beaucoup du contexte local.

Toutefois, même flou et disparate, ce dispositif doit nous questionner et nous amener à être vigilants sur certains aspects de sa mise en œuvre.

Quels sont les points de vigilance ?

Dans la plupart des cas, cet accompagnement vient s'ajouter aux dispositifs des réseaux de l'éducation prioritaire (REP et REP+). Or, on sait depuis quelque temps déjà que cette dernière est sur la sellette (cf. rapport de la cours des comptes) et qu'il pourrait donc s'agir d'un premier coin enfoncé pour remettre en cause cette politique d'équité qui apporte des moyens

pédagogiques supplémentaires dans les établissements les plus touchés par les difficultés sociales.

Ensuite parce que ce qui est proposé dans le cadre de « collèges en progrès » (concertations, accompagnement des équipes, etc.) peut dans certains cas servir à remettre en cause la liberté pédagogique de l'enseignant concepteur de son métier. En effet, sous couvert d'harmonisation et d'une supposée efficacité, il ne faudrait pas que ce qui est discuté ou décidé dans ce cadre tourne au catalogue de « bonnes pratiques » qui seraient ensuite imposées aux équipes de manière descendante.

Au SNES-FSU, il nous paraît donc important que tous les collègues concernés restent attentifs à ces questions étroitement liées à leur liberté pédagogique. Nous proposerons à la rentrée prochaine un temps d'échanges sur « collèges en progrès » et d'ici là, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, il est encore possible de **répondre à notre enquête en ligne** :



Des programmes hors-sol, mis en œuvre sans concertation

De nouveaux programmes entreront en vigueur à la rentrée 2026 : français et mathématiques en cycle 4, mathématiques en lycée, sciences et technologie en cycle 3, ...

Comme d'habitude, des programmes hors-sol, mis en œuvre sans concertation. À titre d'exemple, le programme de sciences et technologie est mis en place alors qu'il a reçu un avis négatif du CSE (conseil supérieur de l'éducation) : programmes déjà trop chargés en CM et disparition de la technologie en Sixième le rendent infaisable. Le SNES-FSU a dénoncé la logique voulant que seul.e.s les professeur.e.s de physique-chimie et SVT enseignent les sciences en Sixième et a proposé un vrai programme de technologie.

Quant à l'histoire-géographie, la « concertation » a été chaotique et biaisée : un GT d'une heure-trente avec les organisations syndicales devait « suffire » avant que les organisations syndicales parviennent à en arracher un second. En est ressorti un nouveau programme en cycles 2 et 3, mais pas en cycle 4 comme prévu : le SNES-FSU a dénoncé l'incohérence de s'intéresser à la Sixième et pas à l'ensemble du collège. Il aura fallu batailler également pour que l'expression « réchauffement climatique » soit écrite dans ces programmes.

Les mathématiques, elles, font bien l'objet d'un programme en cycle 4 : programme plus

qu'injonctif puisqu'il imposait dans sa première version les modes d'introduction des notions, les types d'exercices à travailler, etc... Le SNES-FSU a défendu la liberté pédagogique des collègues et, à défaut de faire sortir du texte les « listes de bonnes pratiques », a réussi à les faire passer de prescription à suggestion. Il en ressort malgré tout un programme lourd, qui prétend travailler à la fois les « automatismes » et les notions profondes avec le risque que les inégalités scolaires s'accroissent, entre les élèves qui n'intégreront que les automatismes et les autres : on voit resurgir le spectre du Choc des Savoirs et ses groupes de niveaux.

Pour tous ces programmes, l'application au collège sera échelonnée par année : ce n'était pas la volonté du ministère mais bien le résultat de l'action syndicale. Pour autant le programme de Seconde, adapté aux nouveaux programmes du collège, s'appliquera dès la rentrée 2026 : pendant quatre ans, le programme ne sera donc pas adapté aux élèves entrants en lycée... charge aux équipes de chaque lycée de se débrouiller entre-temps pour boucher les trous.

Absence de concertation, imposition de textes malgré les avis défavorables, obstination dans la politique du Choc des Savoirs et mépris de la profession : tous les ingrédients habituels sont là pour créer souffrance professionnelle et difficulté scolaire...



Bulletin académique - SNES-BESANÇON
ISSN 0399 774x - CPPAP 1227 S 05578 -
19 av. Droz - 25000 Besançon
DISTRIBUÉ PAR LA POSTE
DÉPOSÉ À BESANÇON PPDC LE 26/06/2026

SITE DE DEPOT

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE